


# Projet de loi C-10

## Loi sur la sécurité des rues et des communautés



François Bérard, M. sc. Crim.  
Société de criminologie du Québec  
Montréal (15 novembre 2012)



# Introduction

- Déroulement exposé
  - Présentation de C-10
  - Analyse critique de C-10
  - Réflexion



# 1- Présentation de C-10 (1)

## ■ Contexte

- Réorientation façons lutter délinquance
- 9 anciens projets de loi (discutés ou pas)

## ■ Justifications

- Meilleure protection collectivités
- Meilleure réponse attentes public
- Meilleure réponse besoins victimes



# 1- Présentation de C-10 (2)

- Champs couverts
  - Terrorisme
  - Administration sentences
  - Gestion sentences d'incarcération
  - Réhabilitation (Pardon)
  - Système pénal pour adolescents



# 1- Présentation de C-10 (3)

- Sentences minimales et maximales
  - Ajout de 29 nouvelles peines minimales allant de 30 jours à 5 ans
  - 15 peines minimales existantes sont alourdies par des facteurs de 2 à 8
  - 9 peines maximales alourdies
- Délits: Sexuels (enfants) et drogue
- Effet: + Gens en détention, + longtemps



# 1- Présentation de C-10 (4)

- Exclusions emprisonnement avec sursis
  - 29 nouvelles peines minimales
  - Aux peines d'emprisonnement à perpétuité et à celles passibles de 14 ans, on ajoute 14 peines passibles de 10 ans
- Effet: + Gens en détention



# 1- Présentation de C-10 (5)

- Délinquants dangereux (art. 753)
  - 9 nouvelles infractions permettant de déclarer un individu «délinquant dangereux»
  
- Effet: + Gens en détention, + longtemps



# 1- Présentation de C-10 (6)

## ■ Gestion sentences fédérales

- Mesure «la moins restrictive devient mesure «n'allant pas au-delà de ce qui est nécessaire et proportionnel aux objectifs de la présente loi (LSCMLSC)

## ■ Effets:

- Charte des droits: Vie, liberté et sécurité
- + Gens en détention, niveaux sécuritaires + élevés, + longtemps





# 1- Présentation de C-10 (7)

- Libérations conditionnelles fédérales
  - Délais avant nouvelle audience CLCC
    - passe de 6 mois à 1 an
  - Ajout de 29 infractions pouvant conduire au «maintien en incarcération»
- Effet: Gens + longtemps en détention



# 1- Présentation de C-10 (8)

## ■ Réhabilitation (Pardon)

- Disparition notions réhabilitation et pardon au profit «suspension casier judiciaire»
- Hausse nombre personnes inadmissibles
  - Sentences à perpétuité + indéterminées
  - Délits inscrits à l'annexe I (environ 50 délits)
  - Plus de 3 infractions par voie de mise en accusation avec condamnations à 2 ans et plus



# 1- Présentation de C-10 (9)

- Hausse des délais avant admissibilité
  - 3 ans passe à 5 ans (procédure sommaire)
  - 5 ans passe à 10 ans (mise en accusation)
- NB: Procédures/critères (C-23a) + frais
- Effets cumulés:
  - Importante perte de sens
  - Moins de réhabilitations accordées
  - + Gens dans limbes sociales, + longtemps



## 2- Analyse critique: Contexte

- Baisse significative délinquance
- Déficit budgétaire
- Fédéralisme «d'ouverture et partenariat avec les provinces»
- Partage compétences:
  - Fédéral: Code criminel + détention 2 ans et +
  - Provincial: Administration justice



## 2- Analyse critique: Forme

- Démocratie de façade (autocratie)
- Démagogie (préjugés vs science)
- Mesquinerie («faut qu'il souffre»)
- Instrumentalisation des personnes victimes
- Utilisation délinquance et personnes délinquantes à fins politiques partisans



## 2- Analyse critique: Fond (1)

- Action plus humaine du SJC?
  - Action plus humaine
    - PC sont personnes à part entière
    - PC sont membres communauté humaine
    - PC sont citoyens société
  - Projet de loi
    - Déshumanise et s'attaque PC
    - Alimente peur, méfiance et ressentiment face aux PC



## 2- Analyse critique: Fond (2)

- Action plus professionnelle du SJC?
  - Professionnel en science humaine:
    - Aime gens (empathique, à l'écoute)
    - Objectif, méthodique et stratégique
  - Projet de loi
    - Distille méfiance à l'égard acteurs du système
    - Réduit marge décisionnelle/responsabilités
    - Transforme intervenants SJC en techniciens



## 2- Analyse critique: Fond (3)

### ■ Action plus pertinente du SJC?

#### – Pertinence

- Faire ce qui est le plus approprié
- Tenir compte des faits et de leur gravité objective, des circonstances et des personnes
- Sentence soit la plus individualisée possible

#### – Projet de loi

- Donne moins de latitude permettant aux acteurs d'élaborer mesures mieux adaptées.





## 2- Analyse critique: Fond (4)

### ■ Action plus efficace du SJC?

#### – Efficace

- Faciliter l'atteinte des objectifs visés

#### – Projet de loi

- Améliore pas climat face aux PC
- Retarde/escamote réintégration socio-comm.
- Crée perception injustice démobilisant PC)
- Réduit possibilités de réconciliation
- En somme, augmente risques de récidive



## 2- Analyse critique: Fond (5)

- Pas meilleure réponse besoins victimes
  - Être traitées avec égard
  - Être informées (fonctionnement du système, déroulement de leur affaire et mesures prises à l'endroit de la personne contrevenante)
  - Être protégées et rassurées
  - Être aidées face aux conséquence victimisation (pas augmentation du 23 M \$ vs 2 G et plus \$)
  - Prendre part face au règlement du litige
  - Retrouver un sentiment de justice: sentences pertinentes qui font réfléchir personne contrevenante et obtention réparation face à préjudices causés
  - Retrouver sentiment sérénité passer à «autre chose»



## 2- Analyse critique: Fond (6)

### ■ Action plus efficiente du SJC?

#### – Efficient

- Faire appel au minimum de ressources pour atteindre objectifs visés

#### – Projet de loi

- Invite gens à utiliser encadrement plus élevé que nécessaire
- Augmentation des coûts (2008-2009)
  - Gestion établissements: 29,976 \$ vs 109,699 \$
  - Construction établissements: plus de 100 M \$



## 3- Réflexion (1)

- C-10 touche Liberté, égalité et fraternité
- C-10 s'attaque plus insidieusement à la valeur de la fraternité (solidarité)
- Communauté humaine fraternelle
  - Recherche à résoudre pacifiquement conflits générés, mais aussi révélés par acte délinquance; sanction judiciaire et pardon participent à cet effort de pacification



## 3- Réflexion (2)

- Est inclusive: elle ne rejette pas un de ses membres qui a commis un délit, c'est son comportement qu'elle remet en question ce qui peut parfois la conduire à l'exclure temporairement pour bien «faire passer son message»
- Accompagne ses membres en difficulté: elle les encourage et les soutient dans leurs efforts pour devenir des personnes libres et responsables



### 3- Réflexion (3)

- Même si cela peut sembler un peu «fleur bleue», il n'est enfin pas inutile de rappeler qu'une communauté humaine fraternelle se fonde d'abord et avant tout sur l'amour des gens.
- Malheureusement, nous n'en voyons pas beaucoup à travers C-10 et al.